

## ◆ COÛT PÉDAGOGIQUE

◆ Pour connaître le coût de la formation en inscription individuelle, merci de vous adresser à la FMFC.

◆ Pour toute demande spécifique liée au financement de ces formations (possibilité de prise en charge en cas de formation continue), merci de vous adresser à la FMFC.

## ◆ ÉLÉMENTS À FOURNIR avant le 27 octobre 2018

◆ Bulletin d'inscription  
◆ Votre Curriculum Vitae

◆ Un chèque de caution de 150€ T.T.C par inscription à l'ordre de la Fédération Musicale de Franche-Comté. (*Le repas est pris en charge par nos soins*)

## ◆ MENTIONS LÉGALES

J'accepte, par la présente, que les photos ou films sur lesquels je figure puissent être utilisés uniquement à des fins professionnelles par la FMFC. Les photos ou films pourront être publiés dans les documents de communication et sur le site Internet de la FMFC. En aucun cas, la FMFC ne cédera les photos ou films visés à des tiers.

J'autorise La FMFC, seule destinataire de ces informations, à insérer mes coordonnées dans sa base de données. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, je prends connaissance de l'existence d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant auprès de la FMFC.

◆ Date :

◆ Signature :

Bulletin d'inscription téléchargeable & toutes informations complémentaires sur  
[www.federationmusicalefc.fr](http://www.federationmusicalefc.fr)

La Fédération Musicale de Franche-Comté propose, pour la saison 2018-19, un cycle de formation à la direction et coordination d'école de musique.

### Pour qui ?

À l'intention des directeurs, des coordinateurs et des professeurs d'école de musique.

### Dates et lieux

Nous vous proposons 9 journées de travail :

- ◆ à Besançon
- ◆ un lundi par mois de novembre 2018 à début juillet 2019 :  
26 novembre 2018 / 17 décembre 2018 / 21 janvier 2019 / 11 février 2019 / 18 mars 2019 / 29 avril 2019 / 27 mai 2019 / 17 juin 2019 / 1<sup>er</sup> juillet 2019

### Contexte

Le directeur au sein de son école n'est pas simplement un musicien et un pédagogue mais, de plus en plus, un manager qui doit piloter son établissement en prenant en compte les spécificités du territoire et en l'inscrivant dans la politique culturelle de sa collectivité.

Il doit travailler avec les élus et sa hiérarchie, gérer un budget et du personnel ainsi que manager son équipe et créer des partenariats avec d'autres acteurs culturels.

Ces activités, qui prennent de plus en plus de place, l'amènent à développer des compétences éloignées de son cœur de métier.

À partir d'un état des lieux effectué par la FMFC, un cycle de formation au métier de directeur a été mis en place.

Cette démarche s'inscrit dans la réflexion, plus globale, d'aide à la professionnalisation du réseau.

### Devis et contact

Pour les tarifs et les possibilités de prise en charge en cas de formation continue merci de vous adresser aux services de la Fédération.

FMFC / 2 rue André Malraux, 25000 Besançon / 03.81.82.02.40

## AVEC LE SOUTIEN DE



région BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE



Doubs  
Le Département



Uniformation



LA FÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCHE-COMTÉ  
PRÉSENTE SON CYCLE DE FORMATION

# DIRECTEUR ET COORDINATEUR D'ÉCOLE DE MUSIQUE

*un métier  
qui a changé !*

INSCRIPTIONS  
/ Saison 2018-19

3 THÉMATIQUES / 9 JOURNÉES DE FORMATION

La démarche mise en place doit permettre d'accompagner les stagiaires dans leur parcours de professionnalisation. Trois grandes thématiques complémentaires sont proposées, en 2018/2019, suite au recensement des besoins de formation auprès des directeurs d'établissements de Franche Comté.

Les méthodes actives seront privilégiées afin de répondre au mieux aux besoins des participants :

- ◆ Analyse des pratiques professionnelles
- ◆ Travail sur les représentations
- ◆ Travaux pratiques de sous-groupes
- ◆ Apports de contenus théoriques, de méthodes et d'outils

## ◆ MODULE 1

### ROLE ET POSITIONNEMENT DU DIRECTEUR (3 JOURS)

**Objectifs :** Analyser les enjeux et les évolutions liés au métier de directeur aujourd'hui / Identifier sa place (avec son C.A et sa hiérarchie) son rôle et ses fonctions de directeur / Identifier ses ressources personnelles ainsi que ses marges de progression.

**Contenu :** Les évolutions de l'environnement professionnel / Une évolution de la demande sociale / La nécessité du travail en partenariat / Le rapport avec les différentes politiques, les élus et le conseil d'administration / La nécessité de travailler autrement / L'impact de ces changements sur le métier de directeur / Une importance accrue des fonctions de gestionnaire, de manager et de pilote de projet / Le développement de compétences nouvelles / L'analyse des pratiques de direction des participants / Les ressources personnelles et les marges de progression de chacun.

Les différents sujets abordés lors de ce module mettront en évidence la nécessité de traiter les questions de « management » et de « pilotage de projet d'équipe » qui seront abordés dans le module 2.

## ◆ MODULE 2

### LE DIRECTEUR MANAGER (3 JOURS)

**Objectifs :** Comprendre ce que peut apporter le management dans sa pratique au quotidien / Connaître les différentes composantes de la fonction de manager / Acquérir des méthodes et des outils de management dans le pilotage et l'animation de son équipe.

**Contenu :** Définition du management et de ses différentes composantes : piloter, organiser le travail, animer son équipe, contrôler et évaluer / Les différents styles et modes de management / Le rôle du directeur dans l'animation et la conduite de son équipe / Les méthodes et outils d'organisation et de suivi de l'activité.

## ◆ MODULE 3

### LE DIRECTEUR PORTEUR ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE (3 JOURS)

**Objectifs :** Déterminer son rôle moteur dans la proposition pédagogique / Formaliser l'envie artistique collective et l'enjeu pédagogique.

**Contenu :** Elaboration, mise en œuvre de son projet d'établissement / Elaboration du projet pédagogique et des pratiques collectives / Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique / Coordination et pilotage des projets / Conseil, orientation / Recherche artistique, création, production.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- ◆ À remplir de façon complète et à retourner à la FMFC avant le **27 octobre 2018**
- ◆ Par courrier : Fédération Musicale de Franche-Comté, 2, Rue André Malraux, 25000 Besançon
- ◆ Par courriel : [fmfc@wanadoo.fr](mailto:fmfc@wanadoo.fr)
- ◆ Par fax : 03.81.82.02.52

◆ Contact administratif & pédagogique : Bouchra Habbache-Rezki / 06.74.53.01.21

## ◆ ÉTAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Courriel :

## ◆ SOUHAITE M'INSCRIRE AU CYCLE DE FORMATION

☐ « DIRECTEUR ET COORDINATEUR D'ÉCOLE DE MUSIQUE »

Faites-vous partie d'une société musicale affiliée à la FMFC ?  OUI  NON

Si oui, laquelle (nom, ville) :

Êtes-vous salarié(e) ?  OUI  NON

Si oui, votre employeur principal :